

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby, tenue le lundi 4 décembre 2023, à 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, au 87, rue Principale, à Granby (Québec) J2G 2T8.

SONT PRÉSENTS :

M ^{mes} les conseillères et	Stéphane Giard	Paul Goulet
MM. les conseillers	François Lemay	Geneviève Rheault
	Alain Lacasse	Denyse Tremblay
	Robert Riel	Félix Dionne
	Catherine Baudin	

EST ABSENT : Robert Vincent

formant le quorum sous la présidence de la mairesse, M^{me} Julie Bourdon.

Sont également présents : le directeur général, M. Gabriel Bruneau, la greffière adjointe, M^e Joannie Meunier et la directrice générale adjointe, M^{me} Josée Lamoureux.

Dépôt

Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal

Soumis : rapport verbal de la greffière adjointe indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2023-12-1117

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est : proposé par le conseiller Stéphane Giard
appuyé par le conseiller Paul Goulet

d'ouvrir la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

2023-12-1118

Publication du document explicatif dans un journal – Budget 2024 et programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT le sommaire des Services juridiques, sous le numéro SJ-2023-149;

CONSIDÉRANT l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Geneviève Rheault
appuyé par la conseillère Denyse Tremblay

que soit publié le document explicatif du budget pour l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026 dans le journal *La Voix de l'Est* ou dans tout autre journal diffusé sur le territoire de la ville, au lieu de sa distribution à chaque adresse civique, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*; et

d'autoriser la dépense à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 545-2023, en date du 30 novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

2023-12-1119

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des finances et de l'évaluation, sous le numéro SF-2023-062;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Stéphane Giard
 appuyé par le conseiller Paul Goulet

d'adopter, par la présente résolution, les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier de la Ville de Granby commençant le 1^{er} janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2024, de la manière décrite aux prévisions budgétaires 2024, lesquelles se résument comme suit :

REVENUS	BUDGET 2024	DÉPENSES	BUDGET 2024
Taxes	106 891 790 \$	Administration générale	16 313 476 \$
		Sécurité publique	29 326 828 \$
Paiements tenant lieu de taxes	3 296 344 \$	Transport	20 149 060 \$
		Hygiène du milieu	18 963 950 \$
Autres revenus de sources locales	13 258 166 \$	Santé et bien-être	379 200 \$
		Aménagement, urbanisme et développement	5 504 741 \$
Transferts	6 204 487 \$	Loisirs et culture	19 960 908 \$
		Frais de financement	3 787 161 \$
		Autres activités financières:	
		- remboursement de la dette à long terme	7 423 550 \$
		- transfert aux activités d'investissement	3 385 000 \$
		Affectations	4 456 913 \$
		Financement à long terme des activités de fonctionnement	(0) \$
Total des revenus	129 650 787 \$	Total des dépenses et affectations	129 650 787 \$

Adoptée à l'unanimité

2023-12-1120

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des finances et de l'évaluation, sous le numéro SF-2023-056, présentant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Paul Goulet
 appuyé par le conseiller Stéphane Giard

d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, lequel prévoit, pour chacune des années, les dépenses suivantes :

Nature des actifs	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			
	Programme triennal			
	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Totaux
Travaux de génie				
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	34 824 800	8 195 000	9 240 000	52 259 800
Purification et traitement de l'eau	1 880 000	38 410 000	3 590 000	42 880 000
Épuration des eaux usées	1 255 000	4 672 500	7 676 063	13 603 563
Réseaux d'eau et d'égouts	350 000	1 415 000	1 315 000	3 080 000
Autres infrastructures	1 633 500	2 625 000	50 000	4 308 500
Édifices administratifs	140 000	0	0	140 000
Édifices communautaires et récréatifs	13 760 000	15 000	15 000	13 790 000
Véhicules	3 060 000	0	0	3 060 000
Ameublement et équipement de bureau	1 665 000	750 000	500 000	2 915 000
Machinerie, outillage et équipement	788 000	0	0	788 000
Autres actifs non capitalisables	6 715 000	2 400 000	2 400 000	11 515 000
TOTAL	66 071 300	58 482 500	24 786 063	149 339 863
	Programme triennal			
Modes de financement permanent	Année 2024	Année 2025	Année 2026	Totaux
Emprunts à long terme	24 538 000	8 500 000	8 500 000	41 538 000
Emprunts à long terme - riverains	0	0	0	0
Emprunts à long terme - part Ville pour les projets subventionnés	8 649 725	0	0	8 649 725
Emprunts à long terme - part Ville pour les projets liés aux usines	3 135 000	43 182 500	11 266 063	57 583 563
Subventions gouvernementales	16 163 575	0	0	16 163 575
Sommes à être transférées à l'état des activités d'investissement - Autres	3 385 000	2 600 000	820 000	6 805 000
Fonds de roulement et autres fonds	4 200 000	4 200 000	4 200 000	12 600 000
Autres, fonds réservés	6 000 000	0	0	6 000 000
Total	66 071 300	58 482 500	24 786 063	149 339 863

Adoptée à l'unanimité

2023-12-1121 **Période de questions des citoyens et des citoyennes****1. M. Jaouad El kaabi, district 8**

M. Jaouad El kaabi demande si le budget prévu au PTI 2024 servira notamment à compléter les travaux d'infrastructure dans le district 8.

2023-12-1122 **Levée de la séance**

Il est : proposé par le conseiller Stéphane Giard
appuyé par le conseiller François Lemay

de lever la séance. Il est 19 h 33.

Adoptée à l'unanimité

 Julie Bourdon, mairesse

 M^e Joannie Meunier, greffière adjointe